

Conseil Municipal du 10 mars 2026

La séance est ouverte à 18h30 par M. Valladier, maire.

Présent.e.s : Mmes Manssano, Rader et Steinert et MM. Belnou, Couegnass, Jacob et Valladier lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusée représentée : Mme Allaire a donné pouvoir à Mme Rader.

Mme Michelle Steinert a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Approbation unanime du Procès-Verbal du 27 janvier 2026.

BUDGET ANNEXE ENERGIES :

05 – Vote du Compte Financier Unique 2025

Le maire rappelle qu'il a été obligatoire de créer ce budget annexe en 2024 suite à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture de la salle polyvalente et du choix de revente totale de l'énergie produite.

Le maire présente ensuite les prévisions inscrites au budget et les réalisations puis les résultats à la clôture de l'exercice 2025 pour ce budget. Il précise également que la recette attendue de la revente de l'électricité produite est moindre en raison d'une panne de renvoi des informations sur le compteur durant près de deux mois à partir de mi-mai.

Ce budget présente ainsi un résultat d'exercice excédentaire de + 9 621,27 € en section d'investissement et déficitaire de – 24,33 € en section de fonctionnement auxquels s'ajoutent les reports N-1 pour obtenir des résultats de clôture de + 13 027,40 € en investissement et – 24,33 € en fonctionnement.

Le résultat cumulé des deux sections est excédentaire : + 13 003,07 €.

Après la sortie du maire, Mme Steinert propose de voter le CFU (unanimité : délibération 05/2026).

BUDGET PRINCIPAL :

06 – Vote du Compte Financier Unique 2025

Après avoir rappelé que la commune établit un Compte Financier Unique depuis 2024 suite à la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023, le maire présente les prévisions inscrites au budget 2025 et les réalisations budgétaires au niveau des chapitres qui laissent apparaître les résultats d'exercice suivants : déficit de la section d'investissement de – 215 009,15 € et excédent de la section de fonctionnement de + 132 599,22 € auxquels s'ajoutent les résultats reportés N-1. Les résultats de clôture sont donc : - 153 766,20 € pour la section d'investissement et + 571 975,87 € pour la section de fonctionnement. Le maire précise ensuite que seule la section d'investissement présente des restes à réaliser qui s'établissent à 98 976,15 € en dépenses et à 291 275,00 € en recettes, il en résulte un résultat définitif excédentaire pour la section d'investissement de + 38 532,65 €.

Le maire précise que la commune a vu le montant de la dotation de solidarité rurale augmenter de 30 000 € pour cette année et que l'ensemble des autres postes de dépenses de fonctionnement est resté maîtrisé.

Après le départ de M. Valladier, Mme Steinert fait procéder au vote du CFU 2025 dont le résultat cumulé des deux sections est arrêté à + 610 508,52 €. À l'unanimité le conseil municipal approuve ce compte (délibération 06/2026).

07 – Don d'une parcelle

Le maire rappelle qu'il a accepté le don pour l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section B numéro 15, située à Tiercelet par décision n°01/2026 en date du 18/02/2026.

Cette parcelle en nature de lande, d'une contenance de 95 m², se présente sous la forme d'une bande d'environ 80 m de long sur un peu plus de 1 m de large. Elle longe la route de Sugères au niveau du hameau de Tiercelet. Elle est située entre la route et la parcelle cadastrée section B n°12 appartenant à la commune. L'acte est en cours de rédaction à l'étude notariale de Vertaizon et, afin de finaliser ce don, le conseil doit autoriser le maire à signer l'acte.

(Unanimité : délibération 07/2026).

La séance est clôturée à 18h49

Le maire



Le (la) secrétaire de séance

